

# La petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Inserions 1<sup>re</sup> page 10 fr. la ligne; Echos: 5 fr.; 2<sup>e</sup> page 3 fr. Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Em. LACROIX C. C. P. 2523 St-Germain

Hebdomadaire Tunisie-Constantine: 12 fr. par an France: 15 fr. — Etranger: 20 fr.

## A quand l'état de siège en Afrique du Nord ?

### L'horizon s'assombrit

Il y a quelques semaines, dans ce journal même qui s'efforce de juger avec impartialité les hommes et les événements, nous conjurons Mussolini de se ressaisir car il nous paraissait à la croisée des chemins; nous ne nous faisons aucune illusion sur la portée de telles exhortations car la presse, petite ou grande, n'a pas d'influence appréciable sur la marche des événements.

Mussolini est dans un engrenage dont il ne pourra sans doute plus désormais se dégager. Il devra comme ses illustres devanciers accepter sa destinée; il y a des pentes que l'on ne remonte pas et il a glissé sur celle qui conduit son pays à la guerre.

Toutes les ressources de l'Italie seront maintenant absorbées par l'impérieux besoin de tenir son outillage guerrier au premier plan et pour cela le dixième de la fortune publique de la péninsule a déjà été mobilisé sans autre forme de procès. Que ceux qui en France sont encore les admirateurs des Etats autoritaires veulent bien faire leur examen de conscience au cas où un tel effort leur serait demandé.

Voyez-vous toutes les propriétés, petites ou grandes, hypothéquées d'office de 10 à 15 % et les sociétés anonymes amputées dans la même proportion ? C'est pourtant ce qui nous attend si l'on ne peut mettre un frein à la mégalomanie du premier ministre de Sa Majesté le Roi d'Italie, l'Empereur d'Ethiopie.

Tout cela ne se serait pas produit si l'Angleterre n'avait pas voulu, de propos délibéré, nous laisser de l'autre côté du Rhin une Allemagne juste de taille pour contrecarrer l'influence française, le cas échéant, c'est encore l'Angleterre qui n'a pas voulu de la République rhénane comme Etat-tampon; c'est, enfin, elle qui s'est réjouie dans son fier intérieur quand le Reich allemand a déclaré son indépendance vis-à-vis de la rive droite. Elle pensait qu'elle serait assez habile pour diriger la croissance du national-socialisme dans la mesure précise de la puissance qu'il devait avoir pour répondre aux besoins de sa faiblesse politique d'équilibre.

Le rebelle à son trop-vin et notre bon-ne amie le déplore aujourd'hui; mais, pour comble de malheur, il tend à absorber non plus seulement l'Autriche, mais encore l'Italie dans un bloc qui rappelle les grandes entreprises de Charlemagne ou Charles-Quint.

Alors, brave petit soldat de France, encore une fois sur un des, il va te falloir faire face sur les Alpes, sur le Rhin, sur les Pyrénées. Mais tu auras une consolation: la rive droite s'étendra la mer et quand une nouvelle saignée de 1 million de nos fils tombera la plaine, peut-être verras-tu encore une fois accourir les Anglo-Saxons pour t'imposer une paix forcée, qui clôturera la der des der.

CIVIS.

### A bâtons rompus à travers les vicissitudes de l'heure

Les passions qui agitent les hommes ne se finissent pas aux actions criminelles que d'autres hommes sont appelés à juger et à punir; elles sont les mobiles qui dictent leur conduite dans toutes les circonstances de la vie.

Mais cet homme qui passe paisible et en apparence indifférent, à presque toujours une pensée intime qui l'asservit à ceux qui détiennent une parole d'autorité. Chargé de l'accomplissement d'une mission qui l'oblige à apprécier des actes républicains et à appliquer la loi, neuf fois sur dix vous serez en présence d'un individu qui cherchera quels avantages et quel avantage il va avoir pour ses propres intérêts; le verdict qu'il va rendre, il est devenu extrêmement rare de renouer ce que l'on appelle une conscience, c'est-à-dire un homme qui fasse abstraction complète de l'opinion des

autres, examine les faits en eux-mêmes et prenne sa décision en toute indépendance.

Est-à-dire que la génération actuelle n'a pas reçu dans sa jeunesse la formation qui aurait été nécessaire pour généraliser ces qualités de droiture, de courage civique et d'indépendance de caractère qui sont si précieuses pour la pérennité d'un Etat démocratique ?

L'histoire pourtant fourmille de nobles exemples et il n'est pas difficile de retrouver dans nos souvenirs d'écolier tant de belles figures qui illustraient nos manuels. Ce n'est donc pas l'enseignement qui est défectueux, c'est la mise en application de ces beaux principes qui ne cadre pas avec la forme majoritaire qui domine dans tous les actes de notre vie civique.

On ne s'inquiète plus, en effet, de nos jours de la justice en elle-même, mais du nombre de suffrages qu'elle recueillera; l'individu est écrasé par la loi du plus grand nombre et cependant voter cela a bien souvent à peu près la même vertu que de jouer à pile ou face.

C'est la préoccupation constante: on vote à tout propos et hors de propos; or, la vérité est indépendante d'une majorité, la solution d'un problème difficile n'est pas celle qui a été donnée par le plus grand nombre de crétins mais par l'élite de la classe qui risque fort cependant de n'être qu'une minorité. La grande détresse de nos gouvernants est caractérisée par leurs incessants besoins de faire appel à des commissions dont les décisions sont adoptées à la majorité des voix; d'une chose bonne en soi, il est fait ainsi un usage détestable. De telles méthodes ne peuvent mener notre pays qu'à la déchéance et à la ruine; ceci d'autant plus que les cribles employés pour discriminer les meilleurs sujets témoignent d'une pauvreté d'imagination à faire frémir.

La plupart des concours, en effet, ne font appel qu'à la mémoire; il faut récrire mot à mot un manuel pour permettre à des examinateurs, soucieux de démontrer leur impartialité, d'avoir, le cas échéant, une défense toute prête. Peur des responsabilités, préoccupation constante de ménager l'opinion publique, d'éviter les histoires et de plaire au plus grand nombre, voilà, de nos jours, ce que l'on trouve partout.

Si l'on voulait bien pourtant, il ne serait pas très difficile de mettre à l'épreuve le courage civique, la droiture, l'imagination, la sagacité, l'intelligence et le jugement. Il faudrait naturellement que ceux qui seraient chargés de faire passer de telles épreuves ne soient pas eux-mêmes totalement dépourvus de ces qualités primordiales: en l'état actuel ce serait difficile car si la grosse préoccupation est de s'assurer qu'un candidat connaît par cœur tous les articles de son règlement, c'est que les examinateurs eux-mêmes n'en savent pas davantage: en bien des cas cet effort de mémoire est aussi stérile que celui qui consisterait à faire apprendre cinquante pages de l'indicateur des chemins de fer. C'est avec des citoyens sélectionnés par des procédés aussi ridicules qu'à de rares exceptions près on pourvoit aux besoins des services publics; il n'en faut pas davantage pour être sacré grand administrateur, éminent juriconsulte, savant technicien (il y a des techniciens partout). Etonnez-vous après cela que tout marche de travers, que le budget soit au pillage, que des médiocres promus aux plus hautes fonctions soient la risée du public et de leurs états-majors eux-mêmes. Nous sommes au bord de l'abîme et nous n'éviterons la catastrophe qu'en faisant table rase du passé, des droits acquis et des sacro-saints principes majoritaires.

CIVIS.

Je suis décidé à sévir énergiquement contre tous les agitateurs marocains, étrangers ou français, qui apporteraient un concours actif à des menées factieuses, qui ranimeraient le désordre dans ce pays et pourraient compromettre l'avenir de notre Protectorat. Général NOCTÉS.

L'avertissement est net et complet; espérons qu'il sera compris.

### BULLETIN Tout cela finira très mal

Le protectionnisme est une hérésie; vouloir vivre en vase clos, c'est contraindre les autres à en faire autant. Or, certains pays sont trop peuplés pour tirer des produits de leur sol tout ce qui est indispensable à leur subsistance.

Ils se trouvent dans l'absolue nécessité de procéder par voie d'échange et de vendre les produits de leurs industries ou de leur mine, pour se procurer certaines matières essentielles à la vie de leurs populations. Leur enlever cette possibilité, c'est les contraindre au suicide ou à la guerre.

Un pays a toujours le droit de dire à ses voisins: j'ai besoin de denrées alimentaires que vous pouvez vous-mêmes produire en excédent; j'ai froid, j'ai faim, j'ai soif, que voulez-vous de moi en échange ? Combien il serait préférable que ce langage clair soit entendu avant que celui qui le tient soit obligé de le répéter dans le cliquetis des armes et des musiques guerrières.

Si les frontières des Etats sont faites pour éviter de répondre à de telles questions, il est juste que les guerres aussi soient faites pour détruire ces frontières. Il faudrait avoir un cœur de pierre pour ne pas l'admettre.

Un pays agricole n'a pas le droit de laisser ses terres en friche, d'arracher ses vignes ou de brûler ses cafés sous le fallacieux prétexte de maintenir ses hauts salaires et de permettre à ses habitants de préférer à la vie des champs les plaisirs des villes quand, tout à côté, d'autres hommes sont sous-alimentés. Les hauts salaires urbains n'existent d'ailleurs qu'artificiellement par le protectionnisme qui est la cause première de la méintelligence de ces peuples. En fait, les peuples bien servis au point de vue du bien-être, l'Amérique, l'Angleterre et la France sont en démocratie; ceux, au contraire, qui ont connu pour des causes diverses les pires difficultés matérielles ont fini par subir des dictateurs: la Russie d'abord, l'Italie ensuite, l'Allemagne et l'Espagne enfin. En Orient c'est la même histoire; le Japon, surpeuplé et doté d'un standard de vie très misérable, s'est jeté à corps perdu dans le fascisme en vue de se tailler un morceau de gâteau dans le déliquescence empire de Chine qu'une civilisation millénaire n'a pas non plus préservé de la misère et des convulsions politiques.

La dictature apparaît donc comme la suprême ressource des peuples en détresse après une guerre malheureuse ou à l'issue d'une révolution.

Pour être juste, il faut reconnaître que les Etats démocratiques eux-mêmes ne se privent pas d'user d'artifices pour faire main basse sur la fortune privée en avilissant sans cesse l'étalon monétaire. A aucune période de l'histoire l'on n'a connu une telle instabilité des changes et une telle complexité des échanges; nous assistons impuissants à une véritable régression de la civilisation. Il est devenu absolument impossible de faire la moindre prévision dans la marche des affaires et cette situation ne pourra aboutir qu'à une effroyable misère pour toutes les classes de la société.

La vie économique, en effet, ne se conçoit pas sans l'emploi d'étalons de mesures précis et invariables; il serait déloyal de faire varier la longueur du mètre, le poids du kilo ou de la livre, le volume du litre ou la surface de l'hectare; il est tout aussi malhonnête d'imposer une monnaie dépréciée pour payer le blé du paysan, le salaire du travailleur, les revenus d'un capital constitué en francs-or.

Les subterfuges financiers sont, par ailleurs, impuissants à éviter les catastrophes; par des procédés artificiels, on arrive à donner seulement l'illusion de la santé: une femme chlorotique peut toujours se rougir les pommettes, ce n'est pas ce qui lui procurera un sang plus généreux.

Ce qui hante l'esprit des gouvernants dans tous les pays du monde, c'est de faire croire qu'ils ont accompli des réformes sensationnelles et que, sous leur égide, les peuples ont réalisé des conquêtes de

### Est-il possible vraiment d'écrire de telles hérésies ?

Un journal du matin s'est fait l'interprète de tous les parasites des transports contre l'utilisation des bateaux-citernes. Il faudrait tout de même mettre les choses au point et ne pas trouver que tout est très bien du moment qu'une caisse de 139 kilos paye 213 francs de transport pour se rendre du Puy à Saint-Germain (Tunisie) et qu'un colis d'oranges de 20 kilos de Tunis à Paris revient à 0 fr. 50 par orange. Cela fait l'affaire de tout un monde de trafiquants, mais cela ne fait pas l'affaire ni du consommateur, ni du producteur.

Pour en revenir aux bateaux-citernes, l'appert de l'article susvisé qu'un bateau-citernes de 18.000 hectos économise 3.000 futaillies, remplace avantageusement quatre cargos de 23 hommes, libère un nombre considérable de dockers, exonère le consommateur de 800.000 francs de droits de port et de 130.000 francs de taxes. Vous croyez, ami lecteur, au progrès et vous avez envie de vous extasier; vous pensez que lorsque le train a remplacé la diligence, quand le pétrole s'est substitué aux quinquets à l'huile, quand la fée électricité a illuminé les villes, quand la vapeur ou le Diesel ont partout pris le pas sur la navigation à voiles, des conquêtes indéniables ont marqué le génie humain.

Que nenni, les bénéficiaires de l'état de choses existant ne voient pas la question sous cet angle et notre confrère renchérit! Pour que tout soit pour le mieux dans le meilleur des mondes, il importe qu'un nombre infini d'intermédiaires fasse renchérir le prix de chaque chose.

Pourquoi pas, dans ces conditions, interdire le transport en barriques, exiger le transport en bouteilles cachetées; cela ferait l'affaire des verreries, des marchands de bouchons, des fabricants de cire, des caissiers, emballers, etc., etc... Dans toutes ces histoires, chacun ne pense qu'à son propre intérêt. On oublie que les transports à bon marché sont la base la plus solide de notre production. Le pays le plus prospère est celui dont la circulation s'effectue à plus bas prix avec le minimum d'efforts et le maximum de rapidité.

CIVIS.

### L'affichage et l'étiquetage obligatoires des marchandises

Au cours de sa réunion tenue le 6 novembre, l'attention du Comité de Surveillance des Prix a été appelée sur le fait que les prescriptions légales relatives à l'affichage et à l'étiquetage obligatoires des marchandises, précisées à deux reprises différentes par un communiqué inséré dans la presse locale, étaient trop souvent perdues de vue par le commerce de détail.

Il est rappelé aux détaillants que, conformément au décret du 31 décembre 1936 et sous peine des sanctions édictées par ce décret:

1° L'étiquetage consiste à apposer sur toutes les marchandises ou denrées exposées soit à l'étalage, soit à l'intérieur d'un magasin accessible au public, une étiquette apparente indiquant les prix en chiffres connus.

Par étiquette apparente, il faut entendre une étiquette placée de telle façon que le client examinant l'objet puisse en voir immédiatement le prix.

2° L'affichage est le fait, pour le commerçant, d'inscrire sur une affiche, à l'entrée ou à la porte d'entrée de son magasin, le prix des denrées ou marchandises mises en vente.

3° Tout commerçant est tenu d'étiqueter les marchandises ou denrées mises en la plus haute importance: or, c'est par des mensonges de cette nature qu'on pousse à la haine des classes dans les Etats dits démocratiques et à la haine des autres peuples dans les Etats autoritaires: guerre ou révolution, tel est l'aboutissant logique d'aussi misérables procédés. LE SEMAINIER.

### A quand l'état de siège en Afrique du Nord ?

L'« Argus de la Presse » vient de nous transmettre un article de la « Dépêche Marocaine » que dirige avec talent notre distingué confrère le colonel J. Vincent et dont le numéro ne nous est pas parvenu.

Nous tenons à le mettre sous les yeux de nos lecteurs en formant l'espoir qu'avec ceux du « Progrès de Tunis », du « Républicain de Constantine » et des nôtres le Gouvernement finira par entendre nos voix et prendra notre demande en considération car la situation empire un peu plus chaque jour au Maroc comme en Algérie et en Tunisie.

Aveugles sont ceux qui ne le voient pas.

#### LE REARMEMENT DES INDIGENES MAROCAINS

« Nous ne croyons pas trop nous avancer en réclant que des milliers de fusils ont été introduits ces derniers temps dans le Rif français et, chose assez inquiétante, plus par la frontière algérienne que par la frontière espagnole. »

« Notre Granie a grand besoin d'être surveillée de très près. Nous en avertissons M. Albert Sarraut avec la certitude d'être entendu par lui. »

« Oui, l'Oranie a besoin d'être surveillée de très près et tout particulièrement l'état-major des prétendus nationaux. »

« Il appartient à M. Albert Sarraut d'agir. »

#### IL FAUT ADOPTER DES MESURES ENERGIQUES

« Que l'on veuille ou non, Mussolini nous fait la guerre. La poudre n'a pas encore parlé, mais les armes employées n'en sont pas moins dangereuses. »

« Attendrons-nous que la maison soit complètement en flammes pour mettre en action les pompes à incendie ? »

« Notre excellent confrère Emile Lacroix, directeur de « La Petite Tunisie », le plus ancien journal de la Régence, réclamait récemment et avec juste raison que l'état de siège soit rétabli en Tunisie, où les fascistes italiens s'agitent et créent de l'agitation parmi les indigènes. »

« Ici, au Maroc, l'état de siège est toujours en vigueur. »

« Le moment n'est plus d'y apporter certains adoucissements. »

« Tant pis pour ceux qui se sont laissés attirer par l'appât de l'or étranger. »

« L'intérêt supérieur de toute notre Afrique du Nord est en jeu. Nous voulons qu'elle reste française. »

« Dans des films, des livres, des brochures, le Duce fait chanter les louanges du « Caesar triumphator » qui doit régner sur l'Occident et l'Orient réunis. »

« Cette propagande est aidée et prolongée par une certaine presse « nationaliste ». »

« Cela ne doit plus continuer. »

« Seules d'énergiques mesures, adoptées sans délai, peuvent étouffer dans l'œuf les troubles qui grondent et les empêcher de se déclencher. »

J. VINCENT.

### Erratum

Dans notre dernier numéro on a placé le N. B. en tête des échos alors qu'il aurait dû suivre l'article de notre excellent confrère Jules Cazenave et, dans ce N. B., nous avons dit qu'on laissait les princes se quer dans une demi-misère, alors que nous avons écrit VEGETER dans une demi-misère, ce qui est exact. Il faut donc relever leurs dotations aux taux du coût de la vie et nous en ferons, sinon des alliés, tout au moins des reconnaissants. P. L.

# La grève de Bourguiba

Qu'on le veuille ou non samedi dernier fut la journée de Bourguiba.

La grève de solidarité avec les Algéro-marocains lui a permis de mesurer l'étendue de la force du Néo-destour et ce qu'il pourrait faire le cas échéant.

Nos autorités ont dû comprendre qu'il ne s'agissait plus de rire mais de veiller au grain et ne pas chercher à faire croire que la grève était de peu d'importance et n'a pas eu l'ampleur qu'en attendait Bourguiba.

Voire :

Le « Progrès du Nord » observe qu'il est injuste de représenter M. Guillon comme un homme dépourvu d'énergie, et il ajoute :

« Si l'on veut que nos représentants fassent acte d'autorité, il ne faut pas les obliger à faire une politique qui soit en contradiction avec les devoirs de leur charge. M. Albert Sarraut, le nouveau consul de l'Afrique du Nord, nous donnerait certainement raison s'il nous lisait. Il n'ignore pas que le salut de notre empire colonial exige un prompt retour à la pratique de bonté compréhensive et de fermeté que le grand Lyautey avait instauré au Maroc.

« On a, certes, le droit de penser que l'heure est venue de mener, suivant le congrès socialiste de Marseille, « les masses indigènes à la libération totale ». Mais il faut alors se résigner à évacuer au profit de grandes puissances étrangères toutes les terres impériales où flotte notre drapeau.

« Nous rappelons en passant à nos amis du Sénat que s'il est utile de ne pas rejeter toutes les revendications politiques des musulmans algériens, il importe de s'opposer énergiquement à l'application du projet rédigé par M. Viollette en haïne des colons qui ont fait la richesse et la grandeur de l'Algérie. »

Où, très bien, mais le temps de la bonté est passé et doit faire place à celui de la fermeté sans aller si loin que le Résident Général Peyrouton.

Paul LUX.

## Echos & Nouvelles

A LA C.F.T.

M. Collin, le distingué administrateur-délégué de la Compagnie Fermière des Chemins de fer tunisiens est à Tunis depuis quelques jours où il est venu comme tous les ans à pareille époque en inspection, mais cette année sa visite avait aussi pour but la reconnaissance de nos beaux autorails qui vont être mis en circulation sur la voie étroite.

Nous lui adressons nos meilleurs souhaits de bon séjour.

MARIAGE

Nous adressons nos vœux et souhaits de bonheur à M. Laignelot, Ingénieur E.C.A.T., fils du général, qui vient de convoler en justes noces avec Mlle Stoll, fille du colon bien connu.

Nos compliments aux familles.

DEUILS

Des deuils cruels viennent de frapper nos amis le général M'hamed bel Khodja, conseiller du Gouvernement, dans la personne d'un fils âgé de 18 ans, et le général Younès Hadjoui, ministre honoraire de S. A. le Bey, dans celle de sa sœur.

Aux familles éprouvées par ces deuils nous adressons nos sincères condoléances.

LES « BÉNÉFICES DE FRAPPE »

Les charmantes petites pièces de 5 fr. en nickel dont nous sommes gratifiés depuis plusieurs mois ont déjà fait beaucoup parler d'elles, dit la « Production Française ». On leur reprochait de n'être pas très esthétiques et surtout d'avoir une valeur dérisoire. On a pu dire à juste titre que c'était déjà de l'inflation. Qu'on en juge.

L'Etat fait sur chacune de ces pièces un bénéfice de 4 fr. 70, soit 94 %, le prix de revient en étant 0 fr. 30, et la valeur intrinsèque 0 fr. 125. C'est coquet, et l'Etat ne perd pas son temps.

Mais il faut ajouter que le « petit commerce » existe aussi sur toutes les autres catégories de pièces, sauf les pièces d'or. La pièce d'argent de 20 francs ne revient qu'à 6 fr. 66; celle de 10 francs à 3 fr. 33. Bénéfice : 66 %.

Quant aux jetons en bronze d'aluminium de 2 francs, 1 franc, 0 fr. 50, ils ne coûtent respectivement à l'Etat que 0 fr. 17, 0 fr. 10, 0 fr. 06. Bénéfice : 92 %, 90 %, 88 o/o. Leur valeur intrinsèque est extrêmement réduite : 12, 6 et 3 millimes.

La pièce de 25 centimes laisse encore à l'Etat un « boni » de 50 %.

Consolons-nous en nous disant que ce que nous pourrions croire du vol est en réalité très administrativement baptisé : « bénéfices de frappe », et en faisant cette constatation renversante : l'Etat fait une perte de 10 % et de 40 % sur les pièces.

ces de 10 centimes et de 5 centimes en nickel.

Mais que les prévoyants ne se hâtent pas de faire des stocks de sous-troués : leur valeur intrinsèque n'est que de 14 et de 7 millimes, l'Etat nous aura toujours !

FAITES DES ENFANTS :

dit la « Fronde » d'Alger.

Le pain est à 2 fr. 65 le kilo. Et en regardant la ration de ses enfants le père et la mère de famille peuvent toujours se dire comme fiche de consolation : LES RICHES PAIERONT.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître aux Editions Eugène Figuière, 166, boulevard Montparnasse, Paris :

Les Animaux  
par J.-B. CAVAILLÉ.

Prix Cléry 1936

En vente chez tous les libraires et chez l'éditeur.

## Secrétariat Général du Gouvernement Tunisien

### AVIS

Une séance d'adjudication pour la fourniture des matières premières nécessaires à l'entretien et à la nourriture des malades des Etablissements hospitaliers de Tunisie, ainsi que des détenus des Prisons civiles de la Régence, aura lieu le mercredi 8 décembre 1937, à 10 h. du matin, au Secrétariat Général du Gouvernement Tunisien (Bureau Central).

Le cahier des charges concernant les Prisons civiles sont à la disposition des intéressés aux sièges des Chambres de Commerce et d'Agriculture de Tunis et au siège de chaque Contrôle Civil; pour ceux concernant les Hôpitaux Civils Français, Sadiki, Ernest Conseil à l'Economat des hôpitaux intéressés et, pour les maladies mentales de La Manouba, au Secrétariat Général du Gouvernement Tunisien Bureau Central; et au siège de chaque Contrôle Civil.

Les commerçants de l'intérieur trouveront, en outre, les cahiers des charges relatifs aux Etablissements pénitentiaires, aux sièges des Chambres de Commerce de Bizerte, des Chambres Mixtes du Centre à Sousse et du Sud à Sfax ainsi qu'aux Grilles des prisons intéressées.

## Direction des Affaires Economiques

### SERVICE DES DOMAINES

Le mercredi 29 décembre 1937, à neuf heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction des Affaires Economiques (Service des Domaines), 76 bis, boulevard Bab-Benat, à Tunis, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, des propriétés ci-après :

SOCIÉTÉ ALGERIENNE  
DE NAVIGATION  
POUR L'AFRIQUE DU NORD  
Charles SCHIAFFINO & Co  
Siège Social, Exploitation, Armement  
ALGER

Adr. Télégr. : Navigafric-Alger  
Bureaux à PARIS : 86, rue Saint-Lazare  
Lignes régulières entre les ports d'Algérie, Tunisie et les ports français de la Méditerranée. (Corse comprise de l'Océan, de la Manche et d'Anvers par vapeurs de 1<sup>re</sup> Côte

Services réguliers entre tous les ports et places du Littoral algéro-tunisien  
S'adresser à M. J. DUPIN, 16 bis, avenue Stéphen Pichon, à Tunis. Téléphone : 37.83.

Achetez votre épicerie  
chez un épicier

## AU BON CAOUA

113, Rue de Portugal - Tunis  
et dans ses succursales

## BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs  
Siège Social à Tunis - Succur. à Sousse, Sfax et Bizerte  
Agences : Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjé-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville, Gabès, Zarzis, Elba Ksour, Nabeul, Djerba.  
Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et échéances fixes. — Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays. — Ordres de Bourse. — Dépôts de Titres. — Location de coffres-forts.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES  
**LA NATIONALE**

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle « LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.

S'adresser pour tous renseignements à l'Agent général M. Gustave BESSIS,  
1 bis, Rue Es-Sadikia — TUNIS — Téléphone : 04.79

Moulins-Concasseurs  
**Bamfords "LE RAPIDE"**

MOULINS pour blé, orge, maïs, café, etc...  
**1.200 références en Tunisie**  
Essais, devis et renseignements franco sur demande

## INDUSTRIA

70 Avenue de Carthage - TUNIS

1<sup>o</sup> Le lot suburbain n° 25 de la propriété dite Transvaal située dans le Contrôle civil de Bizerte :

Cet immeuble d'une superficie de six mille trois cent quatre-vingt trois mètres carrés (63 a. 83 ca.) comporte une petite maison. Il fait l'objet du titre foncier « La Pointe II », n° 4987.

Mise à prix : 6.000 francs.

2<sup>o</sup> Les parts indivises du lot rural n° 8 de la propriété dite « Lagrenée », objet du titre foncier Domaine Saint-André n° 30313, situé dans le Contrôle civil de Tunis, appartenant à :

a) M. Canals Marcel, Louis, Adrien, Gaston;

b) M. Canals André;

c) Mme Bourée Germaine Félicie (Vve Canals).

A l'exception, toutefois, en ce qui concerne cette dernière, de la part indivise, par elle acquise de Mme Canals Marcelle, épouse de M. Raoul Marcel, et faisant l'objet de l'inscription prise le 12 décembre 1935 sur le titre n° 30313 EqpSt. A. Vol. 57, N° 699.

L'immeuble d'une superficie totale de cent trois hectares cinquante huit ares quatre vingt dix centiares (103 ha. 58 a. 90 ca.) comporte des constructions, aménagements hydrauliques et des plantations de vignes.

Mise à prix des parts indivises mises en vente : 250.000 francs.

Les personnes désirant participer à ces ventes devront déposer dans les bureaux du Service des Domaines, une demande d'admission aux enchères, cinq jours au moins avant la date fixée pour l'adjudication.

Pour communication du cahier des charges et tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction des Affaires Economiques.

## Pour les Estiveurs

### A vendre à Saint-Germain

Dans le lotissement Plageard près du Casino sans la traverse entre les villes Daumet et Rozard

trois emplacements de 2 m. 50 sur 3 m. pour cabanons de bains de mer  
Prix demandé : 2.000 francs pour les trois : une seule. 700 francs.

S'adresser chez M. SARA, ville « Marie-Antoinette », rue de Bretagne à St-Germain.

Cette fois, à votre tour  
de gagner à la  
**LOTÉRIE  
NATIONALE**  
Prenez votre  
chance !

**Grand Hôtel & G<sup>d</sup> Hôtel de France**  
S. rue Léon Roches  
TUNIS  
Eau courante Ascenseur  
12 appartements avec salle de bain privée  
Chauffage central partout  
Salle pour noces et banquets  
J. EYMON Propriétaire

## Maison Paonessa, Artificier

Rue de Bretagne - TUNIS  
Fabrique d'Artifices en tous genres  
Entreprise générale des fêtes publiques et privées  
Vente et location d'illuminations et de décorations  
Drapeaux et tentures de toutes nationalités  
Ballons, Lanternes vénitienes, Verres de toutes couleurs, Pains de stéarine, etc., etc.  
PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

## Banque Franco-Tunisienne

13, rue d'Alger - TUNIS  
BON DE CAISSE A UN AN : 4,5 p. 100  
BON DE CAISSE A 6 MOIS : 3,5 p. 100

## Compagnie de Navigation Mixte

**SERVICE D'HIVER**  
Départs assurés par vapeur grand rapide EL BIAR  
Départs de Tunis tous les jeudis à 11 h. du matin.  
Arrivées à Marseille tous les vendredis à 14 h.  
Départs de Marseille tous les mardis à 12 h. du matin  
Arrivées à Tunis tous les mercredis à 17 h.  
Pour fret et passages s'adresser aux bureaux de l'Agence, 8, rue d'Alger à Tunis.

Agence PEDELUPÉ et PIETRA  
René PIETRA Successeur

**Office Français Immobilier & Commercial**  
35 ANNÉE « ASSURANCES » (35 ANNÉE)  
28, Rue d'Italie - TUNIS - Téléphone. 18.96  
Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

## C<sup>ie</sup> Générale Transatlantique

Services Maritimes entre Tunis et Marseille  
Départs bi-hebdomadaires dans les deux sens par paquebots postaux rapides et confortables.  
Départs de Tunis : les samedis à 11 h. directs, les mardis à 8 h. et de Bizerte à 15 h.  
Pour tous renseignements s'adresser aux bureaux de l'Agence, 3, rue Es-Sadikia à Tunis.

# Plus que jamais

## ACHÉTEZ DU TERRAIN

Pour y faire bâtir ou comme placement.....  
L'acquisition la plus sûre.....  
C'est celle d'un lot de terrain dans le joli site

## HAMMAM-PLAGE-LES-PINS

Plage paisible, élégante, comportant tout l'aménagement moderne, située juste au-delà d'Hamam-Lif.  
Pour renseignements, visiter ou recevoir plan.  
Voir ou écrire :  
**A. Naccache** 6, RUE D'ALGER - TUNIS  
Téléph. 10.49

DEMANDEZ PATOUT  
**Le Rhum Chauvet**  
JULES CURTELIN ET JEAN CASSAR  
Représentants-dépôtaires  
4, Rue de Flandres - TUNIS

LE CHAT NOIR  
70°



EAU DE COLOGNE  
TRIPLE EXTRACT  
*Simon*  
TUNIS

**Raymond VALENSI**  
Ingénieur Architecte  
TUNIS - 22, Rue de Russie - TUNIS  
DEPOT DE MACHINES AGRICOLES  
41, Rue Al-Djazira, 41

## Placement Or

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement  
40.000 mc. au Belvédère-supérieur par  
lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.  
S'adresser chez Ange NACCACHE, 8,  
Rue d'Alger, à Tunis - Tél. : 10.49.

**VÊTEMENTS**  
J. BELL  
&  
V. DARVAUX  
réunis  
Téléph. 30.55  
7, Rue des Belges  
TUNIS  
Vêtements  
Civils et  
Militaires  
Rayon spécial  
de décorations  
et insignes

St-CERGUES LES VOIRONS  
(Haute-Savoie)  
**VILLA DE L'ARCHET**  
à 6 kilomètres d'Annemasse, 12 de Genève. Altitude 750 mètres. Séjour agréable.

**PHARMACIE BLOCH**  
4, Avenue de France, et Rue Al-Djazira  
BLOCH Léon Fils  
Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe  
de l'Université de Montpellier  
Lauréat de l'Ecole Supérieure d'Alger

**Hamam-Lif**  
NOUVEL  
Etablissement  
Thermal  
Municipal  
ouvert toute l'année  
de 7 h. à 11 h.  
et de 14 h. à 19 h.

**Docteur Albert SARFATI**  
Médecin-Dentiste  
Avenue de la Gare - HAMMAM-LIF  
Spécialité de travaux américains  
Bridges, dents en Or, en Porcelaine  
Appareils fixes et démontables  
Extractions des dents sans douleurs  
- Prix très Modérés -

## Maisons recommandées

Maison de santé pour les yeux, dirigée  
par M. le Dr Cuenod - 1<sup>re</sup> Clinique fondée  
en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun -  
Artificiers - Ancienne maison Paonessa  
Père et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur,  
rue de Bretagne - Tunis.  
Tunisia-Palace, 1<sup>er</sup> ordre, au centre de  
Tunis, des gares, des bateaux, de la poste,  
des théâtres - Cuisiné réputée à prix fixe,  
à la carte - Ascenseur.  
Grande Fabrique d'Expadrilles Ripoll  
Mentoro et Garcia - Tél. : 24.17 - 1,  
Rue Al-Djazira, Tunis - Gros, demi-gros,  
détail.  
Belle Jardinière - Vêtements et tout ce  
qui concerne la Toilette pour hommes.  
- M. A. Combray - 12, rue Es-Sadikia,  
Tunis.  
Grands Magasins de Nouveautés du  
« Petit Paris », Avenue de France, Tunis  
- Brami Frères & Cie, propriétaires.  
Grand Hôtel de France - 1<sup>er</sup> ordre -  
L. de Lacroix, propriétaire - (Sousse-Tunis).  
Le Gérant : E. LUMBROSO  
Imp. GORSSE, BASCONE et MUSCAT

## Grande Disillerie Tunisienne

**G. & E. LICARI**  
USINE A VAPEUR  
Rue d'Espagne et Rue de Besançon - TUNIS  
Liquères de premier choix - Vins en gros  
SPECIALITE D'AMER ET FERNET LICARI  
Récompenses à plusieurs expositions et concours.  
- Médaille d'or - Exposition Universelle de Paris 1900.  
- Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.

## DOMAINE DE POTINVILLE

**Chaux Hydraulique et Ciments**  
DEPOT : au Port (local de la Société des Chaux et Ciments France-Afrique).  
BUREAUX : 2, Rue de Marseille - TUNIS - Téléphone : 1  
POTINVILLE, Téléph. N° 3 (Réseau d'Hamam-Lif).

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS  
**« Vacuum Mobiloil »**  
Marque « GARGOYLE »  
Maison A. MODIGLIANI  
Agent général et Dépositaire pour la Tunisie  
5, Rue Saint-Charles - TUNIS - Tél. : 0.47

## Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIÉTÉ ANONYME  
au Capital de 400 millions de Francs entièrement versés  
Registre du Commerce : TUNIS n° 1025  
Siège Social : PARIS, 14, rue Bergère  
AGENCES EN TUNISIE :  
Tunis - Bizerte - Sfax - Sousse  
ESCOMPTE ET RECOURVEMENTS  
Toutes opérations de Banque, de Bourse et de Change  
Livraison de Lettres de Crédit sur le Monde entier  
Emission de Lettres de Crédit et de Chèques Touristiques en Lires Italienne

**Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite**  
Procédés et Brevets de A. NOBEL  
**PELLET César, agent**  
DEPOSITAIRE A TUNIS : 16, Rue de Syracuse  
Dynamite Gomme A et N° 1, Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goud rond - Téléphone 1.39  
Adresse Télégraphique : Pellet - Tunis